

Maladie d'Alzheimer et Hôpital de jour

29 mai 2008

Atelier 1ere session

**Les attitudes dérangementantes :
Aversion, violence, fugues...**

Approches de la question

- compétence, observation, concertation, pluridisciplinarité, volonté collective d'action.
- Pas de définition univoque
- Troubles du comportement catégorisés
- Positifs agitation agressivité
- Négatifs retrait apathie
- causes d'épuisement conséquences sur les patients

Des comportements agressifs des patients hospitalisés

- Entre devoir d'identifier
- risque de stigmatiser
- exigences de soins

- définition pas claire de la dangerosité ?
- Outils de prédiction, grille prédictive ?

Des axes de réflexion

- améliorer la qualité de l'observation
- élaborer un langage commun
- risque d'exclure/besoin de sécurité
- signalement des comportements agressifs sous évalués, insuffisamment analysés?

Les émotions

- agressivité : dérangement mais nécessaire?
- agressivité : un affect
- dangerosité : la fantasmatique
- violence : le passage à l'acte

Les effets de la dépendance dans la relation

- Critères DSMIV de l'état de stress post-traumatique
- A. Exposition à un événement traumatique comportant les deux éléments suivants:
 - Observation des comportements agressifs des patients hospitalisés: entre de...oce de l'agressivité, risques de stigmatisation et exigences thérapeutiques
 - 1. Événements avec menace ou atteinte de l'intégrité physique du sujet ou d'autrui
 - 2. Réaction traduite par peur intense, sentiment d'impuissance ou d'horreur
- B. L'épisode traumatique est constamment revécu
- C. Evitement persistant des stimulus associés au traumatisme et émoussement de la réactivité générale
- D. Persistance de symptômes traduisant une activation neuro-végétative
- E. Perturbation dure plus d'un mois
- F. Souffrance cliniquement significative avec altération du fonctionnement social, professionnel ou dans d'autres domaines importants

Soins éthique et responsabilité

- la question de la dignité de l'homme
- Ethique de la responsabilité
- les enjeux de la décision